



**Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement
des écoles Hudon-Ferland / Sainte-Hélène / Saint-Louis de Saint-Joseph
tenue le 7 octobre 2019 19 h, à l'école Hudon-Ferland de Saint-Alexandre**

PREMIÈRE SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Sont présentes : Mmes Nancy Boudreault, Annie Martin, Émilie Lhopiteau, Annie Bouchard, Chantal Bisson, Julie Pelletier, Caroline Gagnon, Stéfanie Pelletier, Mélissa Viel, Mélanie Garant, France Charest, Sophie Mignault, Pascale Contreras-Paradis, Marie Lemoine et Chantal Dubé

Est absente : Mme Amélie Charest

Est invitée : Mme Nancy St-Pierre, commissaire

1. Bienvenue / Ouverture de la séance et vérification du quorum (61 LIP)

Mme Chantal Dubé souhaite la bienvenue à tous et vérifie le quorum.

2. Adoption de l'ordre du jour (par courriel)

Il est proposé par Mme Pascale Contreras-Paradis et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que proposé. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Nomination d'un président ou d'une présidente ainsi qu'un vice-président ou d'une vice-présidente pour l'année, parmi les parents membres du conseil d'établissement (élus par tous les membres du conseil d'établissement qui ont droit de vote)

- Présidence et vice-présidence : Mme Chantal Dubé explique les fonctions de ces postes.
- **Ouverture des propositions** :
 - Mme Mélanie Garant propose Mme Annie Martin pour le poste de présidente.
 - Mme Annie Martin propose Mme Nancy Boudreault pour le poste de présidente.
 - Mme Mélanie Garant propose Mme Annie Martin pour le poste de vice-présidente.
 - Mme Mélissa Viel propose Mme Julie Pelletier pour le poste de vice-présidente.
 - Mme Annie Martin propose Mme Chantal Bisson pour le poste de vice-présidente.
 - Mme Caroline Gagnon propose Mme Émilie Lhopiteau pour le poste de vice-présidente.
- **Acceptation / refus** :
 - Mme Nancy Boudreault accepte le poste de présidente.
 - Mme Annie Martin refuse le poste de présidente.
 - Mme Émilie Lhopiteau refuse le poste de vice-présidente.
 - Mme Chantal Bisson refuse le poste de vice-présidente.
 - Mme Julie Pelletier refuse le poste de vice-présidente.
 - Mme Annie Martin accepte le poste de vice-présidente.

N.B. : La directrice informe que le parent substitut sera Mme Caroline Landry. Cette dernière a été sélectionnée parmi les parents nommés à l'assemblée de parents du 9 septembre dernier.

4. **Nomination des représentants de la communauté (art. 42 LIP)**
Mme Marie Lemoine demeure en poste.
5. **Nomination d'une secrétaire et d'une trésorière pour l'année (nommée par le directeur / la directrice (art. 69 LIP))**
 - Secrétaire-trésorerie
Mme Émilie Lhopiteau est nommée secrétaire-trésorière pour l'année.
6. **Nomination d'une représentante au comité de parents**
Mme Annie Martin agira à titre de substitut. Pour le moment, aucun membre ne s'est offert pour être représentant.
7. **Adoption du procès-verbal de la dernière séance (10 juin 2019) et suivis (par courriel)**
Il est proposé par Mme Mélissa Viel et résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion du 10 juin 2019 tel que reçu par courriel et lu par les membres.
Cette proposition est adoptée à l'unanimité.
8. **Calendrier des séances (par courriel)**
La date du 8 juin 2020 est modifiée pour le 15 juin 2020.
Il est proposé par Mme Annie Bouchard et résolu d'approuver le calendrier 2019-2020 tel que modifié.
Cette proposition est approuvée à l'unanimité.
 - 8.1 **Budget et fonctionnement du CÉ**
Explication et information.
 - 8.2 **Frais de remboursement pour les membres (par courriel)**
Explication et information.
 - 8.3 **Planification des dossiers (par courriel)**
Explication et information.
9. **Révision des règles de régie interne (art. 67 LI) (par courriel)**
Un ajustement est proposé par rapport au document de l'année dernière en page 5 (question du public). De plus, la date du 8 juin est modifiée pour le 15 juin dans la section « Lieu des réunions » de la page 2.
Il est proposé par Mme Mélanie Garant et résolu d'adopter le document de régie interne selon les modifications apportées. La proposition est adoptée à l'unanimité.
10. **Participation des commissaires aux séances (art. 45 LIP)**
 - 10.1 **Mot de la commissaire**
11. **Dénonciation d'intérêts (art. 70 LIP) – Formulaire à compléter (remis sur place)**
Formulaires remis aux membres et remplis sur place.
12. **Représentants au conseil d'établissement 2018-2019 – Formulaire à compléter (remis sur place)**
Formulaires remis aux membres et remplis sur place.
13. **Représentant au comité de parents 2019-2020 – Formulaire à compléter (remis sur place)**

14. Points de la direction d'établissement :

14.1 Programmation des activités et sorties 2019-2020 (*par courriel*) / APPROBATION

Il est proposé par Mme Caroline Gagnon et résolu d'approuver la programmation des activités et sorties 2019-2020. Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

14.1.1 Reddition programmation 2018-2019 (*par courriel*) / INFORMATION

Il n'y a pas de question pour la reddition. La forme convient. Toutes les activités et sorties ont été autofinancées.

14.2 21 octobre – journée pédagogique flottante / APPROBATION

Il est proposé par Mme Julie Pelletier et résolu d'approuver la journée pédagogique flottante du 21 octobre 2019 pour le colloque CS. Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

14.3 Plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence à l'école (*par courriel*) / APPROBATION

Mme Pascale Contreras-Paradis en fait une brève présentation.

Il est proposé par Mme Annie Bouchard et résolu d'approuver le plan d'action tel que présenté. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

14.4 Prêt de locaux / APPROBATION

Les cours de francisation de l'éducation aux adultes à Saint-Alexandre auront lieu le mardi de 18 h 30 à 19 h 30 et le mercredi de 18 h 30 à 20 h 30.

Cours de karaté à St-Joseph le mardi et jeudi de 18 h 15 à 18 h.

Il est proposé par Mme Annie Martin et résolu d'approuver les prêts de locaux. Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

14.5 Protocole parc des jeux St-Alexandre (*par courriel*) / APPROBATION

La direction apporte l'attention des membres à la page 5 du protocole (paiement de réparation d'un module en 2019).

Résolution # 2019-20-01

CONSIDÉRANT l'article 93 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT le dépôt du protocole d'entente à intervenir entre la municipalité de Saint-Alexandre de Kamouraska et la CSKRDL;

CONSIDÉRANT QU'il y avait lieu de revoir le protocole actuel et de le mettre à jour;

CONSIDÉRANT QUE les Parties reconnaissent les avantages d'une collaboration étroite entre elles en vue d'une meilleure utilisation des ressources disponibles à mettre en commun;

IL EST PROPOSÉ par Mme Chantal Bisson et résolu que le protocole d'entente concernant le protocole du parc de jeux soit approuvé, tel que déposé;

Que Mme Nancy Boudreault et la directrice, Mme Chantal Dubé, soient autorisées à signer l'entente, pour et au nom du Conseil d'établissement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

14.6 Retour sur l'assemblée générale du 9 septembre / INFORMATION

24 parents étaient présents à l'assemblée générale.

La conférence de Mme Annick Kerschbaumer fut appréciée.

14.7 Projet éducatif 2018-2022 / INFORMATION

Ce sujet sera apporté à toutes les séances du conseil d'établissement.

14.8 Frais chargés aux parents / INFORMATION

Les frais chargés aux parents sont à quelques dollars près considérant ce qui avait été approuvé par le conseil d'établissement en juin 2019.

14.9 Clientèle scolaire 2019-2020 / INFORMATION

Ça bouge encore beaucoup. À ce jour, 205 élèves pour Hudon-Ferland, 67 pour Sainte-Hélène et 38 pour Saint-Joseph.

14.10 Service de garde / INFORMATION

	Saint-Alexandre	Sainte-Hélène
Régulier	112	14
Sporadique	38	7

Mesure tempête : Fermé pour la journée : le matin, Sainte-Hélène va à Saint-Alexandre.
Fermé pour matin ou après-midi seulement, chacun dans son milieu.

14.11 Normes et modalités / INFORMATION

Les documents sont disponibles sur le site de l'école.

14.12 Sollicitation OBNL et OBL / INFORMATION

Orientation : Si c'est en lien avec le projet éducatif et la mission de l'école, nous le déposerons sur le site Internet de l'école. La direction générale de la commission scolaire a rappelé que les écoles n'ont pas à être sollicitées pour partager ou faire la publicité d'activités.

15. Correspondance


Mme Annie Martin recevra l'information de la Fédération des comités de parents. Concernant le CSÉHDAA, l'information est disponible sur le site Internet de la commission scolaire. Les dates des rencontres seront inscrites dans l'Info-Parents.

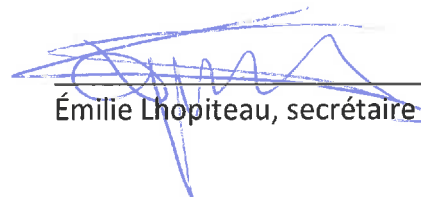
16. Questions du public

Aucune question.

17. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Mme Annie Bouchard et résolu à l'unanimité que la réunion soit levée à 20 h 45.


Nancy Boudreault, présidente


Émilie Lhopiteau, secrétaire


Chantal Dubé, directrice